

Cartographier l'accès aux aliments sains en Outaouais

Note méthodologique et exploratoire

Mars 2026

Observatoire du développement de l'Outaouais

Université du Québec en Outaouais

283, boulevard Alexandre-Taché

Bureau C-0330

Gatineau (Québec) J8X 3X7

<https://odooutaouais.ca/>

Recherche et rédaction

Maxime Lelièvre, agent de recherche, ODO

Avec la contribution de

Michel Lopez Barrios, Ph. D., agent de recherche, ODO

Iacob Gagné-Montcalm, agent de recherche, ODO

Sous la supervision de

Mathieu Charron, Ph. D., professeur, UQO et directeur scientifique par intérim, ODO

Guy Chiasson, Ph. D., professeur, UQO et directeur scientifique, ODO

Yves Mc Nicoll, coordonnateur, ODO

Mise en page

Maxime Lelièvre, agent de recherche, ODO

Pour citer ce document

Lelièvre, M., Lopez Barrios, M., et Gagné-Montcalm, I. (2026). *Cartographier l'accès aux aliments sains en Outaouais – Note théorique, méthodologique et exploratoire* (mise à jour du 3 mars 2026).

Observatoire du développement de l'Outaouais, 36 pages. En ligne :

<https://odooutaouais.ca/publication/deserts-alimentaires-en-outaouais/>.



Ce projet de recherche est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO). Nous remercions chaleureusement les partenaires de l'ESBO ainsi que les membres du comité de pilotage ayant pris part à ce projet.

Table des matières

Journal des modifications	5
Contextualisation et objectif de la démarche	8
Cadre théorique.....	9
Système alimentaire.....	9
Environnement alimentaire.....	9
Désert alimentaire.....	10
Marais alimentaire.....	10
Accès aux aliments	10
Qualité de l'offre alimentaire	10
Les connaissances existantes sur l'accès aux aliments	11
Mesures de proximité (Statistique Canada).....	11
Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais (2020).....	11
Étude exploratoire de l'ODO.....	12
Méthodologie.....	13
Identification des déserts alimentaires.....	13
Déterminer les milieux urbains et ruraux.....	14
Lieux alimentaires retenus	14
Identification des producteurs agricoles	15
Contribution potentielle des producteurs pour améliorer l'accès aux aliments sains	16
Création de la carte interactive.....	18
Limites de l'étude.....	19
Marchés publics, points de chute et commerce en ligne	19
Territoires limitrophes	19
Proximité des lieux alimentaires et habitudes alimentaires.....	19
Annexe 1 : Données utilisées pour créer l'outil géomatique	20
Annexe 2 : Exemples de cartes réalisées	21
Annexe 3 : Synthèse de l'analyse réticulaire (communautés défavorisées).....	27
Annexe 4 : Synthèse de l'analyse réticulaire (ensemble des secteurs).....	29
Références bibliographiques	34

Journal des modifications

2026-03-06

- Substitution de la grille hexagonale par une interpolation spatiale pondérée pour mesurer et visualiser l'intensité de l'offre alimentaire en circuit court.
 - L'[explication](#) en lien à la potentielle participation des producteurs agricoles reflète ce changement.
- Ajout de précisions concernant le cadre théorique et l'accès à certaines données.

2026-02-20

- Application de la classification des secteurs statistiques (Statistique Canada) pour l'identification des milieux urbains et ruraux. Une [explication](#) est fournie à la section méthodologie.
 - Les résultats à l'annexe 4 ont été ajustés en conséquence.

2026-02-16

- Ajout d'une explication quant à la méthodologie utilisée pour la [création de la carte interactive](#).
- Ajout de l'[annexe 4](#), présentant les résultats de l'analyse réticulaire à partir des nouveaux découpages (communautés urbaines et municipalités rurales).

2026-02-11

- Uniformisation de la logique menant au découpage administratif des cartes, ce pour l'ensemble des régions administratives traitées.
 - Le découpage des municipalités ayant une forte densité de population est maintenant distribué par communauté (Outaouais) ou aire de diffusion agrégée (Laurentides et Montérégie). Dans le cas des municipalités moins denses, l'échelle municipale a été retenue.
 - Les calculs des indices de défavorisation (matériel, social et combiné) ont été ajustés à ce nouveau découpage. Les quintiles sont régionaux et déterminés à partir des notes factorielles de l'IDMS.
- Ajout d'une analyse spatiale de diversité.
 - Bonification de la méthodologie en ce qui a trait à la [potentielle participation des producteurs agricoles oeuvrant en circuit court](#) dans l'amélioration de l'accès aux aliments sains.
 - Ajout d'une [limite méthodologique](#) concernant la non-prise en compte de certaines variables dans le cadre de l'analyse spatiale de diversité.
- Révision linguistique et uniformisation des mesures de distance.

2026-01-26

- Ajout de la méthodologie concernant l'identification des commerces pour les régions administratives de la Montérégie et des Laurentides.

2026-01-14

- Mise à jour de la méthodologie et de la présentation des données. La localisation des déserts alimentaires s'opérationnalise maintenant en fonction des distances retenues selon la zone (urbaine ou rurale) dans laquelle se retrouve chaque résidence du lieu alimentaire offrant des aliments sains le plus proches.
 - Les cartes à l'[annexe 2](#) ont été modifiées pour refléter ces changements.
- Le découpage territorial des cartes à l'annexe 2 reflète maintenant les limites administratives des MRC (auparavant RLS).
- Mise à jour de certaines sections de la note méthodologique : limites de l'étude, identification des déserts alimentaires, [annexe 1](#) et annexe 2.
- Ajout de l'[annexe 3](#), présentant une synthèse des résultats de l'analyse réticulaire pour l'ensemble des communautés défavorisées matériellement.

2025-11-26

- Les mesures de distance à parcourir ont été réduites à 1 km (auparavant 1,6 km) en milieu urbain. Cette révision rapproche notre méthodologie de [celle de l'INSPQ](#) et de la [cartographie des déserts alimentaires](#) du CISSS de la Montérégie-Centre.
 - Les cartes à l'annexe 2 ont été modifiées pour refléter ce changement.
- Certains éléments ont été ajoutés à la note méthodologique (journal des modifications, paginations et remerciements).

Contextualisation et objectif de la démarche

Ce travail poursuit les démarches déployées par la « Carte communautaire de la Faim » (McSween *et al.*, 2017) et se présente comme une occasion idéale pour approfondir la récente étude exploratoire publiée par l'ODO (Doucet et Taka, 2023).

L'objectif principal du présent projet est de réaliser un portrait-diagnostic de l'accès aux aliments sains en Outaouais. Dans un premier temps, nous avons développé un outil géomatique permettant de géolocaliser les commerces et initiatives contribuant à ces systèmes ou ayant le potentiel de les renforcer. Les cartes représentent l'outil central de l'analyse et aident à identifier les forces et les failles des environnements alimentaires en question.

Une seconde phase à ce projet est prévue, où il sera question de développer des tableaux de bord territoriaux selon les recommandations de l'organisme Vivre en Ville (2022). Notamment, ces derniers contiendront un portrait localisé de l'accès alimentaire et seront dotés d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des actions mises en place par les milieux.

Enfin, les cartes ont été réfléchies dans le but d'être malléables, ce afin que les échelles et les indicateurs choisis reflètent les désirs ainsi que la capacité d'intervention des milieux.

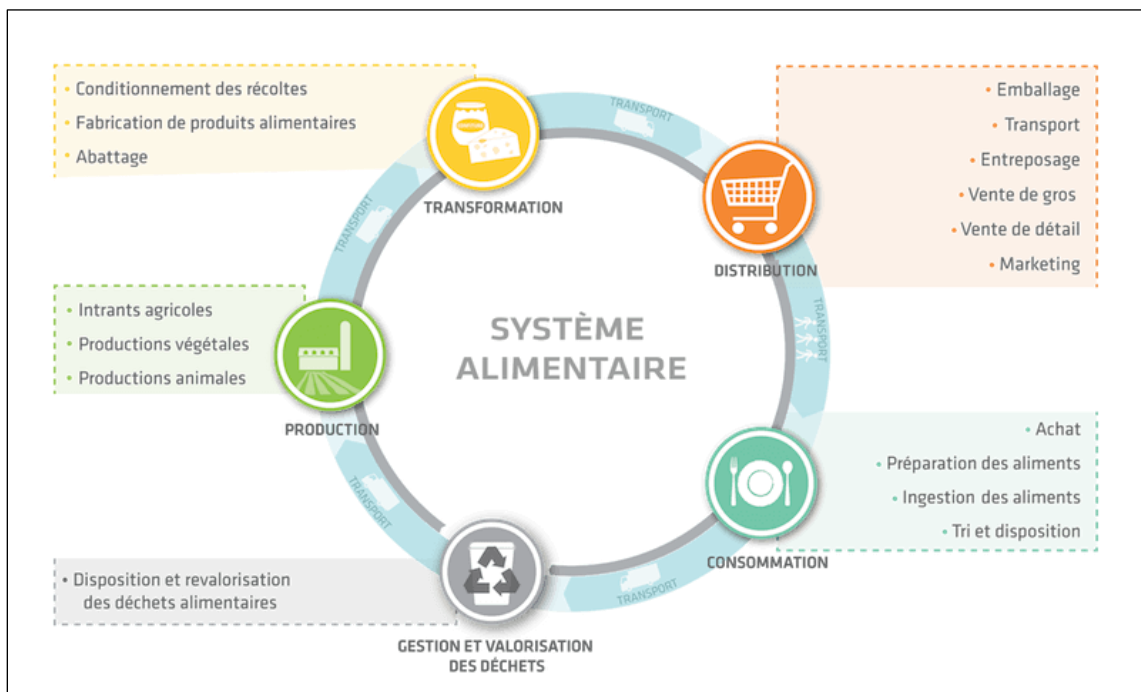
L'[annexe 2](#) contient des exemples de cartes réalisées dans le cadre de la première phase.

Cadre théorique

Système alimentaire

Examiner les environnements alimentaires de l'Outaouais selon une approche territorialisée – c'est-à-dire selon les spécificités telles que perçut par les milieux et propres aux réalités urbaines, périurbaines et rurales – peut contribuer positivement à réfléchir le système alimentaire régional à partir de ses spécificités locales (Boulianne *et al.*, 2021). Cette étude se concentre sur l'accès aux aliments, elle regroupe donc des éléments provenant des composantes de distribution et de consommation (figure 1). De plus, les résultats consolident les autres maillons du système alimentaire régional, notamment les activités de production et de transformation.

Figure 1 : Représentation simplifiée du système alimentaire (Vivre en Ville, 2020)



Environnement alimentaire

Notre cadre conceptuel repose sur la notion d'environnement alimentaire (EA) (*nutrition environment*). Glanz *et al.* (2005) divisent l'environnement alimentaire en trois dimensions : l'EA de la communauté (classes et localisation des commerces alimentaires), l'EA du consommateur (disponibilité et accessibilité d'aliments sains) et l'EA organisationnel (à la maison, au travail, à l'école, etc.). Dans le cadre de ce projet, nous excluons cette dernière et mettons l'accent sur la dimension communautaire et celle du consommateur. Les classes de commerce retenues relèvent de la synthèse des connaissances en provenance de la littérature scientifique, des travaux d'organismes régionaux et des schémas conceptuels proposés par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (Durette et Paquette, 2021 ; Paquette et Bergeron, 2016).

Désert alimentaire

Un désert alimentaire correspond à un milieu défavorisé matériellement où l'accès à des aliments sains et abordables est inexistant (Chen et Gregg, 2017 ; Durette et Paquette, 2021 ; Lebel *et al.*, 2015 ; Robitaille et Paquette, 2020 ; USDA, 2024). Les ménages sont considérés dans un désert alimentaire lorsqu'ils répondent au critère de défavorisation et qu'ils se retrouvent à plus de 1 km en milieu urbain ou 16 km en milieu rural d'un lieu offrant des aliments sains. Ces mesures s'appliquent aussi aux marais alimentaires.

Marais alimentaire

Au Canada, les enjeux relatifs aux environnements alimentaires en milieu urbain et dans la majorité des cœurs villageois sont davantage associés au phénomène du marais alimentaire (Chen et Gregg, 2017 ; Luan *et al.*, 2015 ; Robitaille et Paquette, 2020 ; Vanderlee *et al.*, 2025). Un marais alimentaire correspond à un milieu défavorisé matériellement où l'on y retrouve une forte prépondérance de commerce vendant des aliments de faible qualité nutritionnelle (Chen et Gregg, 2017 ; Durette et Paquette, 2021). L'identification des marais alimentaires est une avenue prometteuse que nous n'avons pas étudiée dans le cadre de cette étude.

Accès aux aliments

Penchansky et Thomas (1981) conceptualisent l'accès à partir de cinq dimensions : la disponibilité (adéquation de l'offre et la demande), l'accessibilité (localisation), l'abordabilité (capacité financière), l'acceptabilité (barrières socioculturelles) et la commodité (facilité et efficacité). De façon similaire, Vivre en Ville (2022) présente l'accès à une saine alimentation selon six dimensions : la disponibilité, l'accessibilité géographique et physique, l'accessibilité économique, la situation personnelle et sociale, l'acceptabilité et la durabilité des pratiques. Dans ce travail, nous empruntons cette dernière perspective pour examiner l'accès aux aliments.

Qualité de l'offre alimentaire

Lebel *et al.* (2015) définissent une offre alimentaire de qualité¹ comme étant « diversifiée, abondante en fruits et légumes frais, dont les prix sont inférieurs à la moyenne régionale » (p. 2). Ils utilisent quatre critères, déterminés en collaboration avec la Direction de santé publique de la Chaudière-Appalaches et à partir du *Guide alimentaire canadien* et du *Panier à provisions nutritif* (p. 2) :

- Fraîcheur de dix aliments traceurs représentatifs d'une saine alimentation;
- Prix des dix aliments traceurs;
- Diversité à l'intérieur de chaque groupe alimentaire;
- Rapport entre l'abondance des fruits et légumes et l'abondance de croustilles et boissons gazeuses.

¹ Dans le cadre de cette première phase, nous ne nous sommes pas penchés sur la qualité de l'offre alimentaire des lieux retenus.

Les connaissances existantes sur l'accès aux aliments

Mesures de proximité (Statistique Canada)

La base de données des mesures de proximité de Statistique Canada mesure la distance de dix services et commodités à un îlot de diffusion dans le but d'établir des indices de proximité. La méthodologie préconisée pour les épicerie est la suivante :

« Mesure la proximité d'un îlot de diffusion à tout îlot de diffusion avec une épicerie à une distance de marche de 1 km. Cette mesure est établie en fonction du revenu total de toutes les entreprises du SCIAN 4451 dans le Registre des entreprises. »²

Trois enjeux méritent notre attention. D'abord, la distance retenue de 1 kilomètre est absolue, c'est-à-dire qu'elle ne différencie pas les régions rurales des centres urbains. Pourtant, la littérature sur l'accès à l'alimentation souligne l'importance d'approcher le sujet selon les caractéristiques des territoires choisis (Lebel *et al.*, 2015 ; Vivre en Ville, 2022). De plus, le code SCIAN 4451 du Registre des entreprises regroupe les « supermarchés et autres épicerie (sauf dépanneurs) » [code 44511] et les « dépanneurs » [code 44512]. Selon nous, ces deux classes de commerce ne doivent pas être regroupées, car leur présence ou absence respective dans un milieu permet de différencier un marais d'un désert alimentaire. Pour ces raisons, nous considérons que cette mesure n'est pas pertinente à l'atteinte des objectifs de la présente étude.

Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais (2020)

Dans le cadre de son Plan d'action 2019-2021, la Table de concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais embauchait un consultant dans le but de réaliser un portrait des initiatives ayant le potentiel de contribuer au système alimentaire durable (Evametric, 2020). Une collecte de données auprès de partenaires régionaux a ainsi mené à la géolocalisation de 893 initiatives.

Sur ce nombre, 207 précisent la façon dont les initiatives contribuent au système alimentaire durable. Plus du trois quarts (78 %) de ce sous-total avaient pour objectif principal d'améliorer l'accès universel aux aliments sains, le 22 % restant distribué entre l'optimisation, la valorisation et la protection du territoire productif (10 %), le soutien à l'agriculture (7 %), l'achat local et la sensibilisation du consommateur (2 %), la collaboration (2 %) et la réduction du gaspillage (1 %) (*ibid.*, p. 21). Ces réponses doivent être prises avec un certain degré de précaution, car les répondants inscrivant les initiatives au recensement n'étaient pas nécessairement les porteurs de projet.

De cette étude découle une première carte interactive du système alimentaire de l'Outaouais. Toutefois, ce portrait n'est plus à jour. De plus, il ne contient pas de rétroactions de la part des acteurs locaux ainsi que des porteurs de projets. Les fruits du présent travail permettront de construire un outil malléable mettant à profit les besoins ainsi que les moyens d'action des territoires.

² Statistique Canada (2024). Visualiseur de données sur les mesures de proximité.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020011-fra.htm>.

Étude exploratoire de l'ODO

En 2023, l'ODO publiait une première étude examinant l'accès aux aliments en Outaouais (Doucet et Taka, 2023). La méthodologie retenue s'est grandement inspirée de celle de l'INSPQ (Robitaille et Bergeron, 2013). L'équipe avait d'abord identifié les déserts alimentaires en prenant soin de différencier les distances d'accès selon le type de milieu (urbain ou rural). Par contre, ces déserts sont représentés à partir de zones tampons dressées autour des commerces identifiés. Cette utilisation d'une géométrie euclidienne ou « à vol d'oiseau » limite la capacité d'analyse puisqu'elle ne prend pas en compte le système routier lors de la création des zones tampons. L'équipe avait aussi présenté l'indice de défavorisation sociale et matérielle des 115 communautés régionales, telles que délimitées dans le *Portrait des communautés*. Cela dit, cet indice combiné n'a pas fait l'objet d'un croisement approfondi avec les déserts alimentaires identifiés. Face à l'intérêt suscité en provenant des partenaires en saine alimentation à la suite de cette première publication, nous avons raffiné notre méthodologie permettant ainsi de résoudre ces deux limites.

Méthodologie

Pour ne pas arrêter la méthodologie menant à l'identification des déserts alimentaires à la distribution spatiale des lieux d'approvisionnement alimentaire (Durette et Paquette, 2021 ; Robitaille *et al.*, 2019b), ce projet comporte deux phases. Comme nous l'avons souligné, il est d'abord question d'identifier et de cartographier la localisation des commerces et initiatives qui contribuent ou qui ont le potentiel de contribuer positivement au renforcement des systèmes alimentaires. À partir de ces cartes, nous proposerons ensuite des tableaux de bord, comprenant des indicateurs de suivi, afin que les milieux puissent déterminer les solutions à entreprendre pour renforcer leur environnement alimentaire et suivre les retombées de leurs actions.

Pour l'instant, la première phase regroupe des données géospatiales et statistiques. Dans le but de mesurer la disponibilité et l'accessibilité géographique aux aliments, les données quantitatives recueillies sont ensuite géolocalisées à l'aide du système d'information géographique QGIS, ce afin de prendre en considération les différentes variables ayant une influence sur l'accès aux aliments (Vivre en Ville, 2022, p. 123). L'[annexe 1](#) présente les bases de données ayant été mises à profit pour cet exercice.

Identification des déserts alimentaires

La localisation des lieux d'approvisionnement alimentaire mène à l'identification des déserts alimentaires de la région. Plusieurs études faites en sol québécois et américain utilisent la distance comme mesure pour déterminer la localisation d'un désert alimentaire. Cela dit, la distance retenue varie largement entre les travaux; 800 mètres à 3,2 km d'un lieu ayant une offre alimentaire de qualité en zone urbaine et 16 à 32 km d'un tel lieu en zone rurale (INSPQ, 2024 ; Lebel *et al.*, 2015 ; Liu *et al.*, 2015 ; Robitaille *et al.*, 2019a). Par contre, nous n'avons pas les moyens pour évaluer l'accessibilité géographique en temps réel. Par conséquent, certaines routes pourraient être inaccessibles en hiver ou lors de réparations majeures. Le cas échéant, l'accès aux aliments sains pourrait être affecté.

La présence d'un marais alimentaire se présente selon différents degrés d'intensité et se mesure selon l'accès relatif aux aliments sains (ARAS)³. Pour une aire de diffusion ou un milieu (échelle à discuter), l'ARAS est un pourcentage calculé à l'aide de la formule suivante (Luan *et al.*, 2015, p. 2) :

$$\frac{\text{Points de vente d'aliments sains}}{(\text{Points de vente d'aliments sains} + \text{points de vente d'aliments malsains})}$$

“While no explicit thresholds have been applied to define food swamps, we assume that they are areas where RHFA is greater than zero and less than 10 %. This is based on a recent study that demonstrated that, in areas with more than 10 % of healthy food outlets, households had higher odds of purchasing healthier foods (Mason et al., 2013)” (Luan et al., 2015, p. 6).

³ Traduction libre de *relative healthy food access (RHFA)*.

L'utilisation de l'ARAS est une avenue méthodologique prometteuse puisqu'elle permet de suivre l'évolution des environnements alimentaires. Pour les milieux ruraux, Lebel et al. (2015) proposent d'adapter la méthodologie d'identification des déserts et marais alimentaires. En effet, au lieu de calculer la distance pour tout un milieu, les auteurs proposent de calculer « la distance qui sépare chaque résidence du point de vente le plus proche offrant une alimentation de qualité » (p. 1). Nous avons repris cette idée pour mesurer le nombre de résidences appartenant au dernier quintile de défavorisation matériel et situé :

- À plus de 1 km en zone urbaine et 16 km en zone rurale des lieux d'approvisionnement offrant une alimentation de qualité;
- À l'intérieur des zones avec un ARAS vulnérable (à venir).

Déterminer les milieux urbains et ruraux

La distance d'une résidence à un commerce alimentaire est l'une des principales variables à l'identification des milieux ayant un faible accès aux aliments sains. Puisque les seuils varient selon leur localisation urbaine ou rurale, ce choix devient déterminant aux résultats d'analyse.

La typologie utilisée dans le cadre de ce projet est celle de la Classification des secteurs statistiques de Statistique Canada, déterminée à partir des données du Recensement de la population de 2021 (Statistique Canada, 2022). Aux fins de ce projet de recherche, un milieu urbain est situé à l'intérieur d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une région métropolitaine de recensement (RMR). Ce milieu détient un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Pour sa part, un milieu rural représente une municipalité située à l'extérieur d'une AR ou RMR. Les variations entre milieux ruraux – normalement déterminés selon l'influence métropolitaine⁴ – ne sont pas prises en considération dans ce projet.

Lieux alimentaires retenus

À partir des établissements alimentaires sous permis, du rôle d'évaluation foncière et du registre des entreprises, nous avons identifié 1 568 adresses de lieux d'approvisionnement alimentaire et 2 996 adresses ayant au moins un bâtiment à usage agricole⁵. Un premier tri à permis de faire ressortir 22 classes distinctes, chacune appartenant à l'une des composantes du système alimentaire retenu (production, transformation, distribution). Les études portant sur l'environnement alimentaire considèrent un minimum de trois catégories : les épiceries/supermarchés, les dépanneurs et les restaurants (Bennion *et al.*, 2022 ; Doucet et Taka, 2023 ; INSPQ, 2024 ; Luan *et al.*, 2015 ; USDA, 2024 ; Vaillancourt *et al.*, 2024 ; Vivre en Ville, 2022). À la suite de discussions avec les partenaires, nous avons décidé d'en retenir davantage.

⁴ https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/fig/index-fra.cfm?ID=f1_3.

⁵ Cette portion de la méthodologie ne concerne que l'Outaouais. Pour les Laurentides et la Montérégie, les données disponibles au registre des entreprises ont été croisées à la liste d'établissements sous permis du MAPAQ. Dans ces cas, les entreprises immatriculées et déclarant les activités principales des codes 6011 et 6012 ont été retenues.

À titre indicatif, voici les regroupements retenus ainsi que leur définition^{6,7} :

- *Circuit court*⁸ : Producteurs agricoles, marchés publics et points de chute pour la livraison de paniers d'aliments;
- *Épiceries* : Supermarchés, épiceries et épiceries fines;
- *Aide alimentaire* : Services de dépannage alimentaire;
- *Transformation +* : Entreprises ayant le potentiel de contribuer à l'amélioration de l'environnement alimentaire du milieu. Ils ont été retenus pour leur localisation ou leur capacité d'entreposage et de distribution. Les lieux retenus sont les boucheries, boulangeries, brûleries, pâtisseries, fromageries et microbrasseries;
- *Dépanneurs* : Choix restreint d'aliments et forte présence de produits à haute densité calorique ainsi qu'à faible valeur nutritive. À ce stade, nous ne faisons pas de différence entre les dépanneurs et les dépanneurs « santé », soit ceux offrant des aliments frais et sains. Le cas échéant, ils sont catégorisés sous *Épiceries*.
- *Restaurants* : Casse-croûte, restauration rapide et restaurants à service complet.

Identification des producteurs agricoles

Afin de répondre à la requête des partenaires financiers de l'étude et aux recommandations ressortant du *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie* appuyées par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (Haigh *et al.*, 2021), nous incluons les producteurs opérant en circuit court dans la démarche. En effet, ils occupent une place centrale dans la résilience présente et future des systèmes alimentaires territoriaux. D'ailleurs, leurs activités peuvent être orientées pour diminuer l'empreinte matérielle liée à l'alimentation (Pratte et Beaucaire, 2023).

À partir de l'index du rôle d'évaluation foncière, nous avons estimé la localisation des entreprises à l'aide des attributs de bâtiments pertinents. Nous avons complété cette recherche à l'aide d'informations approximatives en provenance de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (MAPAQ, 2024) et de connaissances provenant d'études récemment portées par l'ODO. Ce processus nous a menés à l'identification de 269 exploitations agricoles œuvrant en circuit court.

⁶ Seule la catégorie *Épiceries* est à ce jour pris en compte pour les calculs de distance d'accès aux aliments sains. La localisation des exploitations agricoles identifiées sous la catégorie *Circuit court* sont aussi utilisées dans une carte complémentaire.

⁷ Malgré nos efforts, nous sommes conscients que les informations présentées dans ces cartes sont incomplètes et que certains lieux manquent à l'appel. Une tournée des territoires permettra de valider ces données préliminaires.

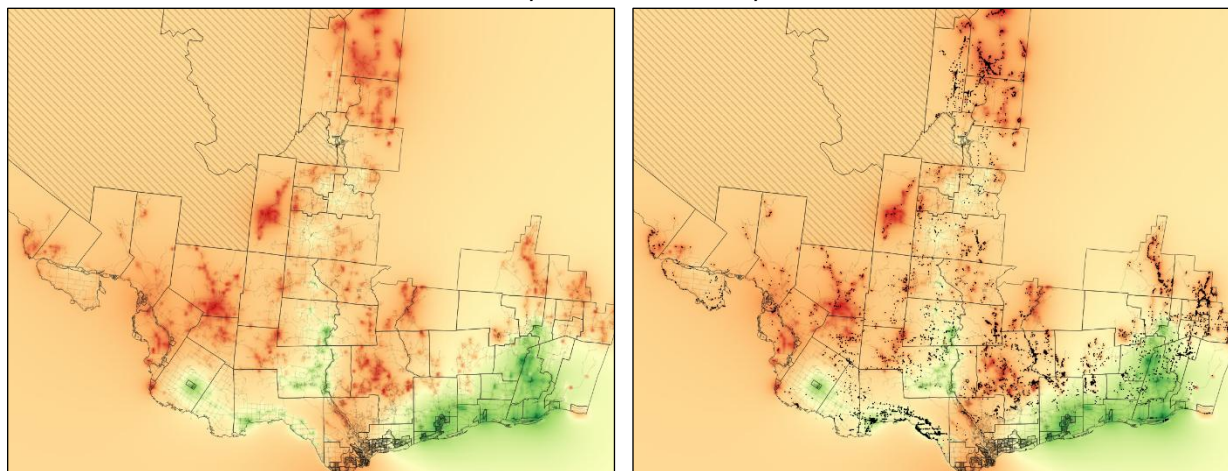
⁸ La disponibilité de ces produits est saisonnière, voire ponctuelle dans certain cas. De plus, l'accès aux paniers d'aliments dans ces lieux requiert un abonnement.

Contribution potentielle des producteurs pour améliorer l'accès aux aliments sains

À partir de ce total, le module d'extension *MMQGIS* a permis de géolocaliser 199 entreprises distribuées selon leur production principale auto-déclarée. Cette distribution par production a conduit à la formation de 17 isochrones uniques⁹, c'est-à-dire des polygones résultant d'une analyse réticulaire de 16 km lancée à partir de chacune des 199 adresses. Le module d'extension *Valhalla* et le réseau routier *OpenStreetMap* ont servi à la réalisation de cette analyse.

À titre de rappel, une résidence est dans un désert alimentaire lorsqu'elle se situe à la fois loin d'une épicerie ou d'un supermarché et dans un milieu très défavorisé. Afin de déterminer le niveau de résilience potentiel de ces résidences, nous avons totalisé le nombre de types d'entreprises œuvrant en circuit court à proximité de chacune d'elles. Les 140 245 adresses retenues ont fait l'objet d'une interpolation spatiale pondérée (IDW), où le poids de chaque point est déterminé par la valeur de la somme indiquant le nombre de croisements avec les entreprises en circuit court (figure 2). Le code de couleur thermique facilite la visualisation des concentrations. En Outaouais, celles-ci se distribuent entre 0 (en rouge) et 10 (en vert). Cela signifie qu'aucune zone ne se croise à plus de 10 types de productions différentes. Pour l'ensemble des résidences, le résultat médian est 4, ce qui indique que la moitié des résidences de la région sont à proximité de moins de quatre productions distinctes¹⁰. En ce qui concerne les résidences situées à plus de 16 km d'une épicerie ou d'un supermarché, la médiane chute à 2.

Figure 2 : Résultats de l'interpolation spatiale pondérée indiquant l'intensité de l'offre alimentaire en circuit court, sans (gauche) et avec (droite) la localisation des résidences situées à plus de 16 km d'une épicerie ou d'un supermarché



⁹ Chaque isochrone représente une production principale retenue : acériculture, animaux variés, apiculture, aquaculture, autres fruits, autres légumes frais, autres volailles, bovins de boucherie, bovins laitiers, caprins, céréales et autres grains, champignons, mixte (animal et végétal), œufs, ovins, porcs, poulets et dindons.

¹⁰ Un premier regard à ces résultats permet de noter la forte diversité de productions (7 et +) en circuit court à proximité de certaines municipalités dont une forte proportion des résidences se retrouvent dans un désert alimentaire (Quyon, Denholm et Low).

Cette analyse spatiale de diversité divulgue le potentiel de l'implication des producteurs oeuvrant en circuit court, plus précisément en ce qui a trait à l'optimisation des canaux de mise en marché pour desservir les populations qui résident à une longue distance des commerces alimentaires traditionnels.

De plus, les résultats suggèrent que la majorité des résidences dans les déserts alimentaires ne bénéficient pas actuellement d'une grande diversité d'aliments en provenance des producteurs régionaux. Effectivement, des résidences à plus de 16 km d'un commerce alimentaire, 4 054 d'entre elles (57,2 %) sont à proximité d'un maximum de deux types d'entreprises opérant en circuit (tableau 1). Pour les résidences dans un désert alimentaire – c'est-à-dire celles à plus de 16 km d'un commerce alimentaire et situées dans un milieu appartenant au cinquième quintile de défavorisation matérielle – ce taux atteint 58 %, représentant 2 416 des 4 163 résidences retenues.

Finalement, nous croyons que ces résultats peuvent contribuer aux réflexions quant à l'amélioration des canaux de distribution et de mise en marché d'aliments sains, notamment par la mise en place et le renouvellement d'aides directes et structurelles au bénéfice des populations vulnérabilisées et des entreprises agricoles.

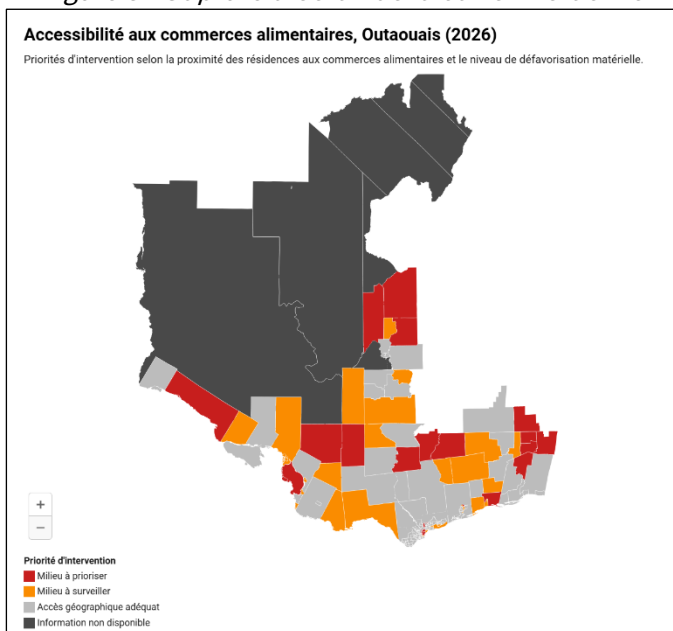
TABLEAU 1 : DISTRIBUTION DES CROISEMENTS SELON LE NOMBRE DE TYPES DE PRODUCTIONS, OUTAOUAIS, 2026

Diversité des productions (n)	Résidences en désert alimentaire (n)	Part résidences en désert alimentaire (%)	Résidences à plus de 16 km (n)	Part résidences à plus de 16 km (%)
0	876	21.0 %	1 638	23.1 %
1	846	20.3 %	1 303	18.4 %
2	694	16.7 %	1 113	15.7 %
3	590	14.2 %	816	11.5 %
4	200	4.8 %	356	5.0 %
5	277	6.7 %	333	4.7 %
6	71	1.7 %	329	4.6 %
7	178	4.3 %	683	9.6 %
8	414	9.9 %	467	6.6 %
9	17	0.4 %	38	0.5 %
10	0	0.0 %	22	0.3 %
Total	4 163	100.0 %	7 098	100.0 %

Création de la carte interactive

L'objectif de la carte interactive est de résumer en un objet dynamique la situation de l'accès à l'alimentation saine pour chaque communauté urbaine et municipalité rurale de l'Outaouais. La carte est hébergée sur les serveurs de Datawrapper [\[en ligne\]](#). L'approche retenue pour sa présentation permet de diviser les milieux en trois priorités d'intervention. Le niveau de priorité d'un milieu est déterminé par deux variables, soit la défavorisation matérielle et la part des résidences situées loin d'un commerce alimentaire¹¹. L'[annexe 4](#) résume les résultats de l'analyse réticulaire selon les divisions affichées dans cette carte.

Figure 3 : Capture d'écran de la carte interactive



Un milieu est prioritaire lorsqu'il répond à l'une des combinaisons suivantes :

- Il se retrouve au cinquième quintile de défavorisation matérielle et plus de 10 % de ses résidences sont éloignées d'un commerce offrant des aliments sains;
- Il se retrouve au quatrième quintile de défavorisation matérielle et plus de 50 % de ses résidences sont éloignées d'un commerce offrant des aliments sains.

Un milieu est à surveiller lorsqu'il répond à l'une des combinaisons suivantes :

- Il se retrouve au cinquième quintile de défavorisation matérielle et moins de 10 % de ses résidences sont éloignées d'un commerce offrant des aliments sains;
- Il se retrouve au quatrième quintile de défavorisation matérielle et plus de 10 % de ses résidences sont éloignées d'un commerce offrant des aliments sains;
- Il se retrouve au troisième quintile de défavorisation matérielle et plus de 50 % de ses résidences sont éloignées d'un commerce offrant des aliments sains.

Lorsqu'un milieu ne répond à aucune de ces combinaisons de variables, il est considéré comme ayant un accès adéquat aux aliments sains.

¹¹ 1 km pour un milieu urbain et 16 km pour un milieu rural.

Limites de l'étude

Marchés publics, points de chute et commerce en ligne

Nos analyses ne considèrent pas les marchés publics, les points de chute de paniers d'aliments frais et le commerce en ligne. Cela dit, ce dernier concerne davantage les ménages en zones urbaines, et les deux premières varient fortement en fonction des saisons. Reste-t-il que la valorisation de bâtiments peut s'avérer comme une avenue prometteuse dans le développement d'initiatives alternatives à l'achat d'aliments, comme le développement d'[épiceries publiques](#).

Territoires limitrophes

Nous n'avons pas considéré les lieux d'approvisionnement alimentaire situés dans les régions administratives autour de celles retenues en Ontario (dans le cas de l'Outaouais), à Montréal (dans le cas des Laurentides et de la Montérégie) ou aux États-Unis (dans le cas de la Montérégie). Cela dit, nous sommes conscients que ces déplacements sont à la disposition des ménages. C'est pourquoi nous ajusterons, s'il y a lieu, nos analyses territoriales aux commentaires reçus.

Proximité des lieux alimentaires et habitudes alimentaires

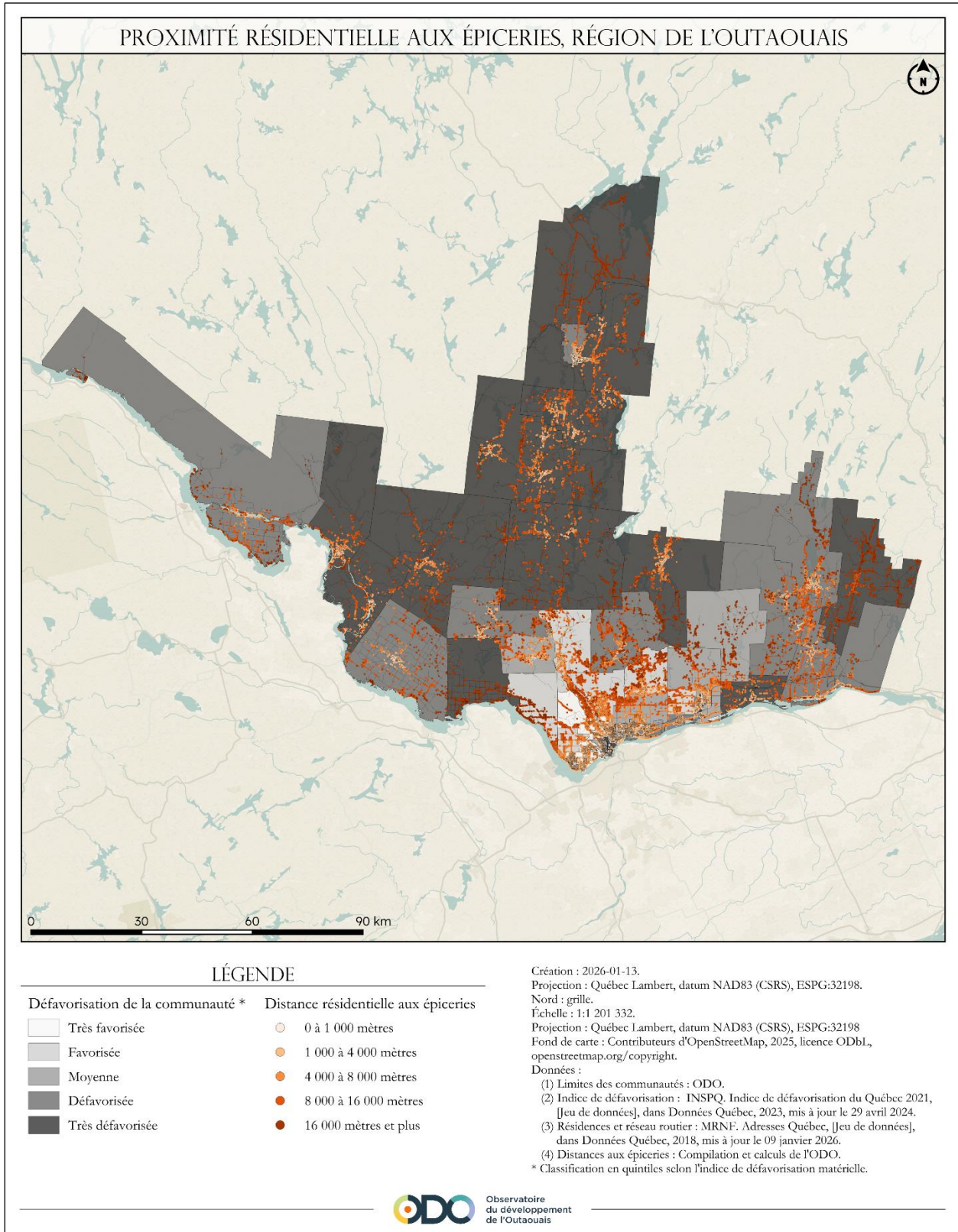
La prépondérance d'aliments malsains par rapport aux aliments sains représente un facteur d'impact important sur la santé des individus (Liu *et al.*, 2015, p. 4). Cela laisse sous-entendre qu'au-delà de l'accès à des aliments sains, les habitudes alimentaires (compris sous la dimension de l'acceptabilité) jouent aussi un rôle non négligeable de l'accès aux aliments. En d'autres mots, ce n'est pas parce qu'un commerce alimentaire dessert un quartier que ses habitants y font leurs achats. La méthodologie utilisée dans cette première partie, centrée sur la localisation des commerces offrant des aliments sains, ne prend donc pas en considération les déplacements potentiels des ménages ni leurs choix d'achat. D'autant plus, cette nuance apporte une considération importante puisqu'un commerce alimentaire ne distribue pas nécessairement une offre alimentaire saine (Morissette-Desjardins *et al.*, 2019).

Annexe 1 : Données utilisées pour créer l'outil géomatique

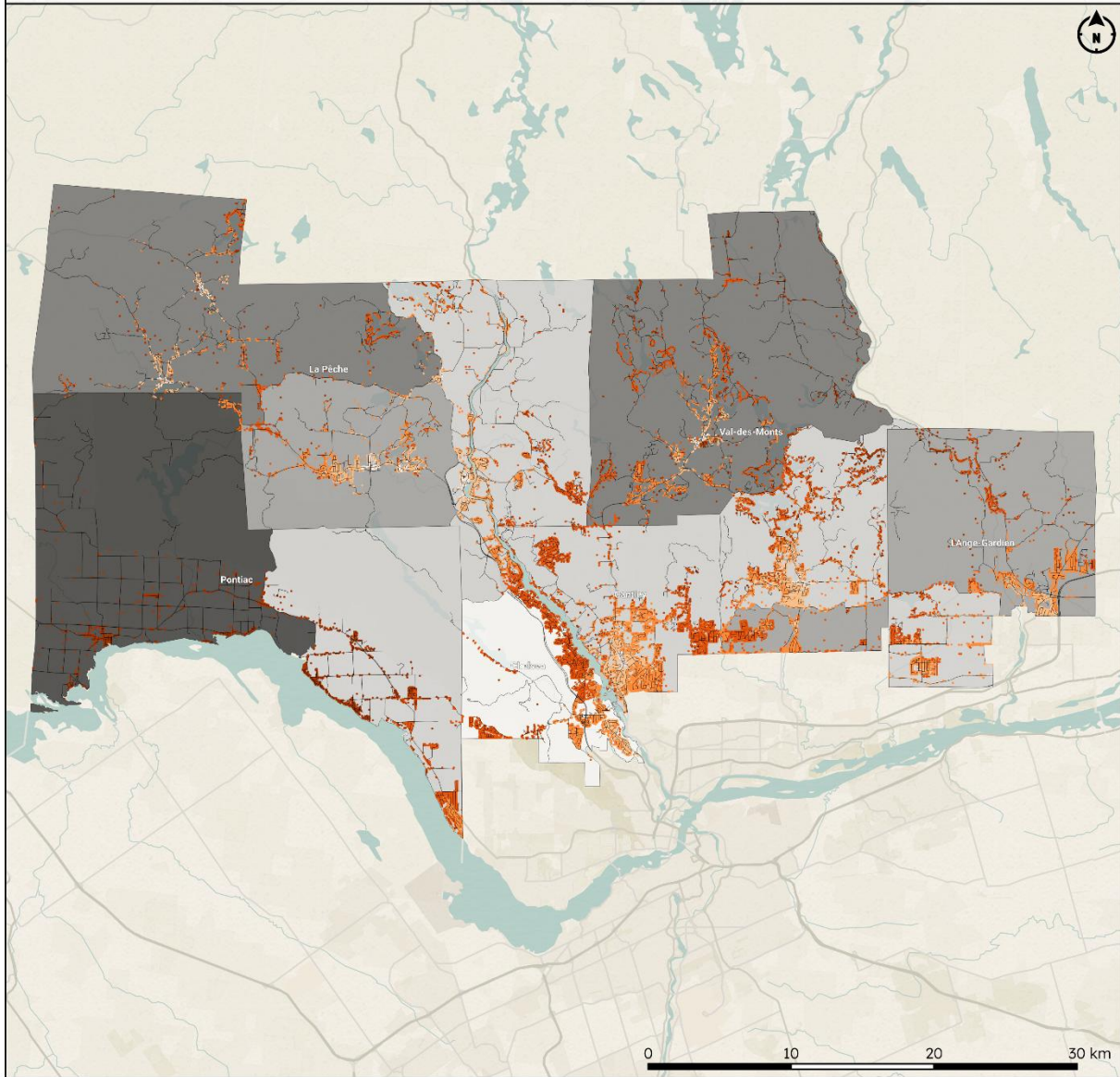
Bases de données et outils	Fonctions	Accès
Établissements alimentaires sous permis (MAPAQ)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Base de données du CISSSO ¹²	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	Accès restreint. Fichiers reçus (2024-09-26)
Répertoire des dépanneurs et épiceries du Québec (DepQuébec)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Carte des initiatives qui contribuent au système alimentaire durable (Evametric)	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne
Réseau des fermiers de famille	Identifier les points de service des producteurs oeuvrant en circuit court	En ligne
Rôles d'évaluation foncière (MAMH)	Identifier les entreprises agricoles et d'agrotransformation	En ligne
Localisation approximative des producteurs et transformateurs (MAPAQ)	Identifier et classer les entreprises selon leur type de production et ce qu'ils transforment	Accès restreint. Fichiers reçus (2024-09-26)
Portrait des communautés (ODO)	Déterminer les limites administratives des communautés	En ligne
Facteurs d'inclusion et d'exclusion des lieux d'approvisionnement	Déterminer quels lieux d'approvisionnement seront inclus dans les calculs	(Lebel <i>et al.</i> , 2015, 2016 ; USDA , 2024)
Services d'aide alimentaire (TCFDSO)	Identifier et classer les initiatives offrant un service de dépannage alimentaire	Accès restreint. Fichiers reçus (2024-09-25)
Indice de défavorisation matérielle (INSPQ)	Déterminer le niveau de défavorisation matérielle des communautés	En ligne
Adresses Québec (MRNF)	Identifier le réseau routier et les résidences	En ligne
Registre des entreprises	Déterminer les catégories et les endroits des lieux	En ligne

¹² Démarche entreprise par Sonya Martineau-Paquette : « C'était entre autres pour connaître les environnements alimentaires des territoires pour orienter la suite de nos actions afin de soutenir la sécurité alimentaire des populations vulnérables ».

Annexe 2 : Exemples de cartes réalisées



PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS



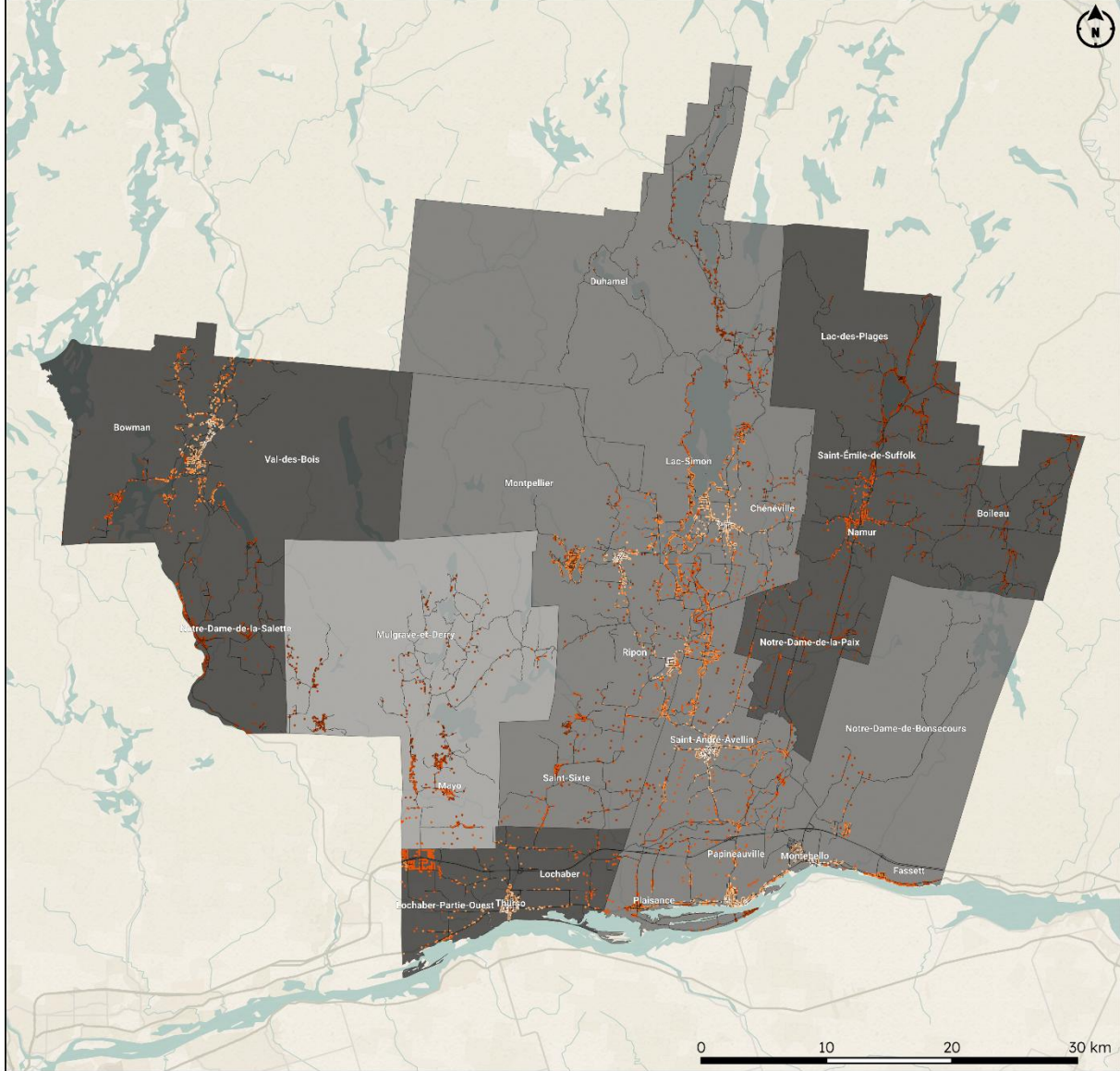
LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198.
 Nord : grille.
 Échelles : 1:374 723.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198
 Fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL, openstreetmap.org/copyright.

Données :
 (1) Limites des communautés : ODO.
 (2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
 (3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
 (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.
 * Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.

PROXIMITÉ RÉSIDENNELLE AUX ÉPICERIES, MRC DE PAPINEAU



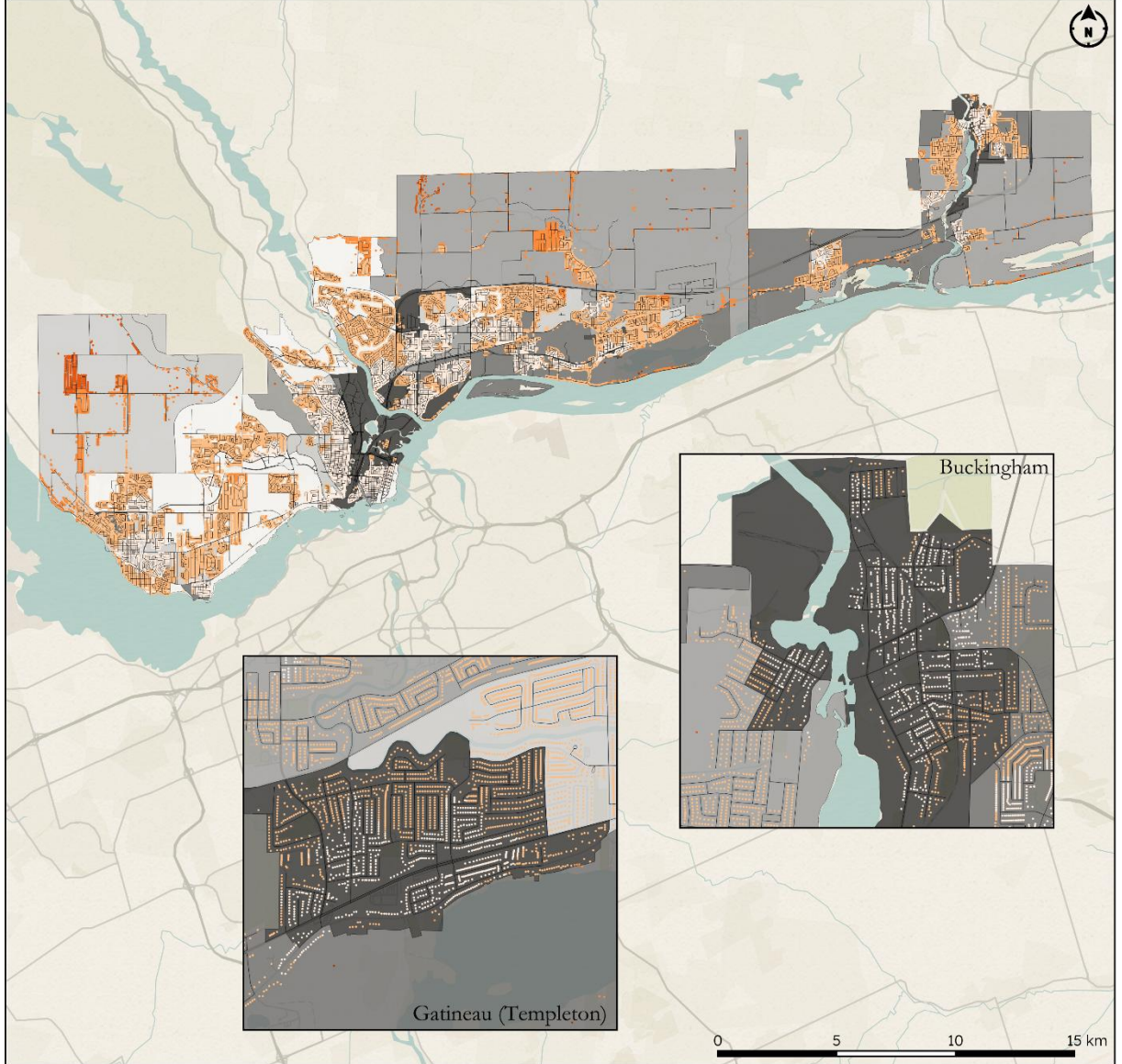
LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198.
 Nord : grille.
 Échelles : 1:426 549.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198
 Fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL,
openstreetmap.org/copyright.

Données :
 (1) Limites des communautés : ODO.
 (2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
 (3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
 (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.
 * Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, VILLE DE GATINEAU



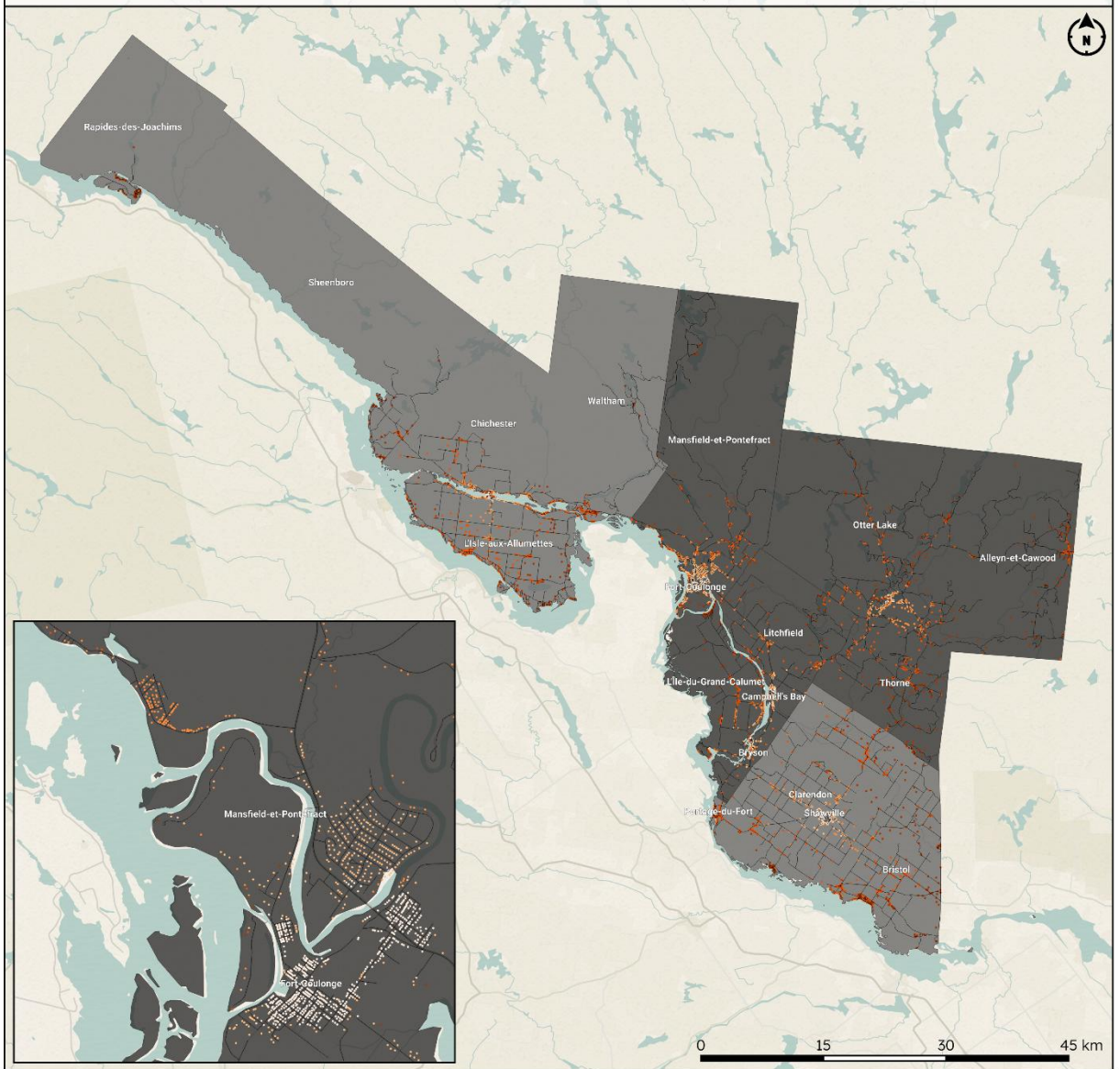
LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198.
 Nord : grille.
 Échelles : 1:223 742 / 1:34 447.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198
 Fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL,
openstreetmap.org/copyright.

Données :
 (1) Limites des communautés : ODO.
 (2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
 (3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
 (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.
 * Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DE PONTIAC



LÉGENDE

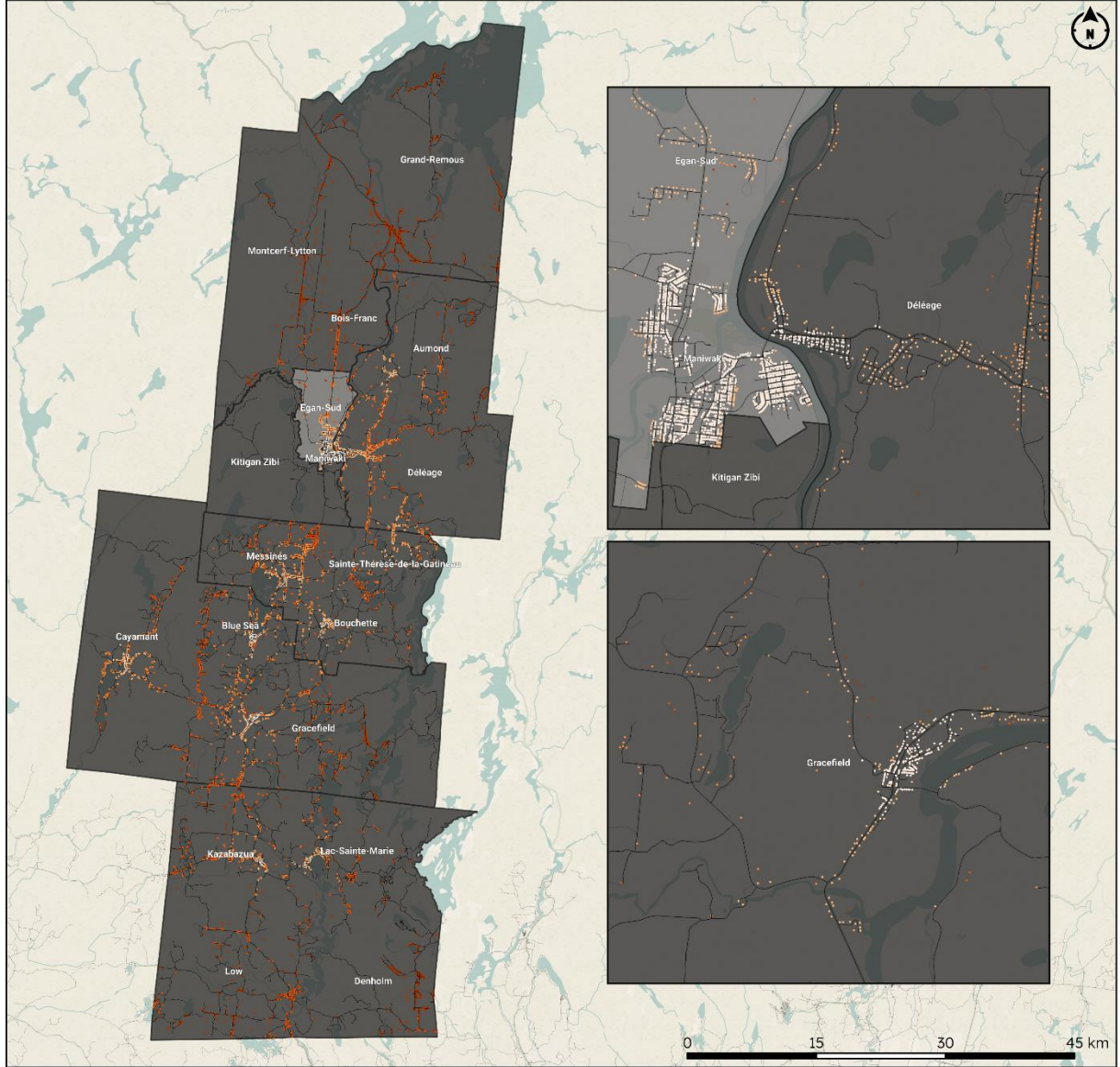
Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198.
 Nord : grille.

Échelle : 1:649 514.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198
 Fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL,
openstreetmap.org/copyright.

Données :
 (1) Limites des communautés : ODO.
 (2) Indice de défavorisation : INSPQ. Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
 (3) Résidences et réseau routier : MRNF. Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
 (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.
 * Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.

PROXIMITÉ RÉSIDENTIELLE AUX ÉPICERIES, MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



LÉGENDE

Défavorisation de la communauté *	Distance résidentielle aux épiceries
Très favorisée	0 à 1 000 mètres
Favorisée	1 000 à 4 000 mètres
Moyenne	4 000 à 8 000 mètres
Défavorisée	8 000 à 16 000 mètres
Très défavorisée	16 000 mètres et plus

Création : 2026-01-13.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198.
 Nord : grille.
 Échelles : 1:617 512 / 1:75 213.
 Projection : Québec Lambert, datum NAD83 (CSRS), ESPG:32198
 Fond de carte : Contributeurs d'OpenStreetMap, 2025, licence ODbL,
openstreetmap.org/copyright.

Données :
 (1) Limites des communautés : ODO.
 (2) Indice de défavorisation : INSPQ, Indice de défavorisation du Québec 2021, [Jeu de données], dans Données Québec, 2023, mis à jour le 29 avril 2024.
 (3) Résidences et réseau routier : MRNF, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 09 janvier 2026.
 (4) Distances aux épiceries : Compilation et calculs de l'ODO.
 * Classification en quintiles selon l'indice de défavorisation matérielle.

Annexe 3 : Synthèse de l'analyse réticulaire (communautés défavorisées)

TABLEAU 3 : NOMBRE DE RÉSIDENCES SELON LA PROXIMITÉ À UN COMMERCE ALIMENTAIRE, OUTAOUAIS, 2026

Distance	Nombre de résidences	Proportion
< 1 000 m	43 719	31.2%
1 000 - 4 000 m	63 134	45.0%
4 000 - 8 000 m	13 933	9.9%
8 000 - 16 000 m	12 410	8.8%
> 16 000 m	7 098	5.1%
Total	140 294	

TABLEAU 4 :

NOMBRE DE RÉSIDENCES À PLUS DE 1 KM D'UN COMMERCE ALIMENTAIRE, COMMUNAUTÉS URBAINES DE L'OUTAOUAIS MATÉRIELLEMENT DÉFAVORISÉES, 2026

MRC	Communauté (nom)	Communauté (#)	Résidences représentées (n)	Résidences dans la communauté (n)	Proportion de la communauté affectée (%)
Ville de Gatineau	Mutchmore, Jean-Proulx	58	0	253	0.0%
Ville de Gatineau	Jean-Dallaire	65	2	439	0.5%
Ville de Gatineau	Fournier	66	313	319	98.1%
Ville de Gatineau	Sacré-Coeur	67	58	502	11.6%
Ville de Gatineau	Du Ruisseau	77	282	1042	27.1%
Ville de Gatineau	Le Baron	78	801	1668	48.0%
Ville de Gatineau	Jacques-Cartier	85	101	553	18.3%
Ville de Gatineau	Templeton	96	971	1703	57.1%
Ville de Gatineau	Centre-de-Buckingham	105	329	743	44.3%
Ville de Gatineau	Petit-Québec	106	78	429	18.2%
Total			2935	7651	Moyenne : 32.3%

TABLEAU 5 :

NOMBRE DE RÉSIDENCES À PLUS DE 16 KM D'UN COMMERCE ALIMENTAIRE, COMMUNAUTÉS RURALES DE L'OUTAOUAIS MATÉRIELLEMENT DÉFAVORISÉES, 2026

MRC	Communauté (nom)	Communauté (#)	Résidences représentées (n)	Résidences dans la communauté (n)	Proportion de la communauté affectée (%)
Pontiac	Mansfield-et-Pontefract, Fort-Coulonge	3	50	1318	3.8%
Pontiac	Litchfield, L'Île-du-Grand-Calumet, Campbell's Bay, Bryson	4	77	950	8.1%
Pontiac	Thorne, Otter Lake, Alleyn-et-Cawood	5	232	818	28.4%
Vallée-de-la-Gatineau	Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Grand-Remous	7	886	1008	87.9%
Vallée-de-la-Gatineau	Aumond, Déléage	8	135	1115	12.1%
Vallée-de-la-Gatineau	Kitigan Zibi	10	n.d.	n.d.	n.d.
Vallée-de-la-Gatineau	Bouchette, Messines, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	11	57	1184	4.8%
Vallée-de-la-Gatineau	Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Low, Denholm	12	440	1312	33.5%
Vallée-de-la-Gatineau	Gracefield, Cayamant, Blue Sea	13	221	1731	12.8%
Collines-de-l'Outaouais	Pontiac (Sault-des-Chats et Quyon)	26	669	746	89.7%
Papineau	Notre-Dame-de-la-Salette, Bowman, Val-des-Bois	28	436	1389	31.4%
Papineau	Thurso, Lochaber-Est, Lochaber-Ouest	32	3	1560	0.2%
Papineau	Notre-Dame-de-la-Paix, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages	35	957	1287	74.4%
Total			4163	14418	Moyenne : 32.3%

Annexe 4 : Synthèse de l'analyse réticulaire (ensemble des secteurs)

TABLEAU 6 : PROPORTION DES RÉSIDENCES À LONGUE DISTANCE D'UNE ÉCPIERIE, MUNICIPALITÉ OU COMMUNAUTÉ DE L'OUTAOUAIS, 2026

Municipalité / communauté	MRC	Proportion des résidences au-delà des distances retenues (%)	Priorité d'intervention proposée
Alleyn-et-Cawood	Pontiac	56.8%	Milieu à prioriser
Angers	Gatineau	63.5%	Accès géographique adéquat
Angers rural	Gatineau	98.9%	Milieu à surveiller
Angers sud	Gatineau	85.7%	Milieu à surveiller
Aumond	La Vallée-de-la-Gatineau	29.1%	Milieu à prioriser
Beauchampville	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Blue Sea	La Vallée-de-la-Gatineau	5.7%	Accès géographique adéquat
Boileau	Papineau	100.0%	Milieu à prioriser
Bois-Franc	La Vallée-de-la-Gatineau	44.3%	Milieu à surveiller
Bouchette	La Vallée-de-la-Gatineau	6.5%	Accès géographique adéquat
Bowman	Papineau	94.5%	Milieu à prioriser
Bristol	Pontiac	24.0%	Milieu à surveiller
Bryson	Pontiac	0.8%	Milieu à surveiller
Buckingham rural	Gatineau	62.1%	Milieu à surveiller
Campbell's Bay	Pontiac	0.4%	Milieu à surveiller
Cantley	Les Collines-de-l'Outaouais	96.8%	Accès géographique adéquat
Cascades-Malignes	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Cayamant	La Vallée-de-la-Gatineau	7.8%	Milieu à surveiller
Centre de Buckingham	Gatineau	44.3%	Milieu à surveiller
Chelsea	Les Collines-de-l'Outaouais	99.7%	Accès géographique adéquat
Chichester	Pontiac	9.3%	Milieu à surveiller
Chénéville	Papineau	4.6%	Milieu à surveiller
Clarendon	Pontiac	17.9%	Accès géographique adéquat
Daniel-Johnson	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
De Bellevue	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
De Lucerne Nord	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
De la Cité-des-Jeunes Nord	Gatineau	96.3%	Accès géographique adéquat

De la Cité-des-Jeunes Sud	Gatineau	27.3%	Accès géographique adéquat
De la Côte d'Azur	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
De la Gappe	Gatineau	7.5%	Accès géographique adéquat
De la Guadeloupe, du Parc-de-la-Montagne	Gatineau	60.2%	Accès géographique adéquat
De la Sablonnière	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
De la Seigneurie	Gatineau	30.1%	Accès géographique adéquat
De l'Hôpital	Gatineau	72.3%	Accès géographique adéquat
De l'Oiseau Bleu	Gatineau	2.3%	Accès géographique adéquat
Denholm	La Vallée-de-la-Gatineau	100.0%	Milieu à prioriser
Des Cèdres	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Des Trembles	Gatineau	99.1%	Accès géographique adéquat
Des-Jardins-Lavigne	Gatineau	64.4%	Accès géographique adéquat
Deschênes	Gatineau	1.1%	Accès géographique adéquat
Doucet	Gatineau	0.2%	Accès géographique adéquat
Du Bois-Joli	Gatineau	98.0%	Accès géographique adéquat
Du Cheval Blanc	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Du Mont-Bleu, Riel Nord	Gatineau	20.1%	Accès géographique adéquat
Du Mont-Luc	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Du Parc Champlain	Gatineau	67.8%	Accès géographique adéquat
Du Plateau Centre-Est	Gatineau	90.7%	Accès géographique adéquat
Du Plateau Centre-Ouest	Gatineau	81.9%	Accès géographique adéquat
Du Plateau Nord	Gatineau	73.5%	Accès géographique adéquat
Du Plateau Nord-Ouest	Gatineau	99.9%	Accès géographique adéquat
Du Plateau Sud-Est	Gatineau	6.1%	Accès géographique adéquat
Du Ruisseau (secteur de Gatineau)	Gatineau	27.1%	Milieu à prioriser
Du Ruisseau (secteur de Masson-Angers)	Gatineau	5.3%	Accès géographique adéquat
Du Versant	Gatineau	17.0%	Accès géographique adéquat
Du Vieux Moulin	Gatineau	93.3%	Accès géographique adéquat
Du Vieux-Hull Est	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Du Vieux-Hull Ouest	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Duhamel	Papineau	87.0%	Accès géographique adéquat
Déléage	La Vallée-de-la-Gatineau	5.4%	Accès géographique adéquat

Dépôt-Échouani	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Dôme	Gatineau	84.3%	Accès géographique adéquat
Egan-Sud	La Vallée-de-la-Gatineau	3.5%	Accès géographique adéquat
Fassett	Papineau	4.6%	Accès géographique adéquat
Fort-Coulonge	Pontiac	0.4%	Milieu à surveiller
Fournier	Gatineau	98.1%	Milieu à prioriser
Gamelin	Gatineau	21.5%	Accès géographique adéquat
Glenwood	Gatineau	19.6%	Accès géographique adéquat
Gracefield	La Vallée-de-la-Gatineau	16.9%	Milieu à surveiller
Grand-Remous	La Vallée-de-la-Gatineau	100.0%	Milieu à prioriser
Jacques-Cartier	Gatineau	18.3%	Milieu à surveiller
Jean-Dallaire	Gatineau	0.5%	Accès géographique adéquat
Kazabazua	La Vallée-de-la-Gatineau	9.7%	Milieu à surveiller
Kitigan Zibi	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
L'Ange-Gardien	Les Collines-de-l'Outaouais	99.9%	Accès géographique adéquat
L'Isle-aux-Allumettes	Pontiac	18.9%	Accès géographique adéquat
L'Île-du-Grand-Calumet	Pontiac	19.1%	Milieu à prioriser
La Pêche	Les Collines-de-l'Outaouais	87.2%	Accès géographique adéquat
Lac-Lenôtre	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Lac-Moselle	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Lac-Nilgaut	Pontiac	n.d.	Information non disponible
Lac-Pythonga	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Lac-Rapide	La Vallée-de-la-Gatineau	n.d.	Information non disponible
Lac-Sainte-Marie	La Vallée-de-la-Gatineau	12.0%	Accès géographique adéquat
Lac-Simon	Papineau	2.9%	Accès géographique adéquat
Lac-des-Plages	Papineau	100.0%	Milieu à prioriser
Laflèche	Gatineau	2.7%	Accès géographique adéquat
Lakeview Est	Gatineau	96.0%	Accès géographique adéquat
Lakeview Ouest	Gatineau	92.3%	Accès géographique adéquat
Le Baron	Gatineau	48.0%	Milieu à prioriser
Le Moulin	Gatineau	49.3%	Milieu à surveiller
Les Hauteurs	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat

Les Vignobles	Gatineau	36.3%	Accès géographique adéquat
Limbour	Gatineau	88.3%	Accès géographique adéquat
Litchfield	Pontiac	16.0%	Accès géographique adéquat
Lochaber	Papineau	100.0%	Milieu à prioriser
Lochaber-Partie-Ouest	Papineau	100.0%	Milieu à surveiller
Lorrain Nord	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Lorrain Sud	Gatineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Low	La Vallée-de-la-Gatineau	37.2%	Accès géographique adéquat
Macleod	Gatineau	97.4%	Milieu à surveiller
Maniwaki	La Vallée-de-la-Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Mansfield-et-Pontefract	Pontiac	5.7%	Milieu à surveiller
Masson	Gatineau	59.6%	Milieu à surveiller
Masson rural	Gatineau	98.7%	Accès géographique adéquat
Mayo	Papineau	100.0%	Accès géographique adéquat
Messines	La Vallée-de-la-Gatineau	2.6%	Accès géographique adéquat
Montcerf-Lytton	La Vallée-de-la-Gatineau	91.8%	Milieu à prioriser
Montebello	Papineau	0.3%	Accès géographique adéquat
Montpellier	Papineau	7.0%	Milieu à surveiller
Mulgrave-et-Derry	Papineau	100.0%	Milieu à prioriser
Mutchmore, Jean-Proulx	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Namur	Papineau	22.8%	Milieu à prioriser
Notre-Dame	Gatineau	6.3%	Accès géographique adéquat
Notre-Dame-de-Bonsecours	Papineau	14.5%	Accès géographique adéquat
Notre-Dame-de-la-Paix	Papineau	84.8%	Milieu à prioriser
Notre-Dame-de-la-Salette	Papineau	100.0%	Milieu à surveiller
Otter Lake	Pontiac	16.9%	Milieu à prioriser
Papineauville	Papineau	2.2%	Accès géographique adéquat
Petit Québec	Gatineau	18.2%	Milieu à prioriser
Plaisance	Papineau	9.2%	Accès géographique adéquat
Pontiac	Les Collines-de-l'Outaouais	100.0%	Milieu à surveiller
Portage-du-Fort	Pontiac	0.8%	Milieu à surveiller
Rapides-des-Joachims	Pontiac	100.0%	Accès géographique adéquat

Riel Sud	Gatineau	0.7%	Accès géographique adéquat
Ripon	Papineau	6.9%	Accès géographique adéquat
Rivermead	Gatineau	92.4%	Accès géographique adéquat
Sacré-Coeur	Gatineau	11.6%	Milieu à surveiller
Saint-André-Avellin	Papineau	4.6%	Accès géographique adéquat
Saint-Jean-Bosco	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Saint-Luc	Gatineau	99.8%	Milieu à surveiller
Saint-René-Goupil	Gatineau	29.3%	Accès géographique adéquat
Saint-Rosaire	Gatineau	30.8%	Accès géographique adéquat
Saint-Sixte	Papineau	33.9%	Milieu à surveiller
Saint-Émile-de-Suffolk	Papineau	69.3%	Milieu à prioriser
Sainte-Maria-Goretti	Gatineau	41.7%	Milieu à surveiller
Sainte-Rose	Gatineau	61.6%	Accès géographique adéquat
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	La Vallée-de-la-Gatineau	10.2%	Milieu à prioriser
Shawville	Pontiac	0.0%	Accès géographique adéquat
Sheenboro	Pontiac	71.2%	Milieu à prioriser
Templeton	Gatineau	57.1%	Milieu à prioriser
Thorne	Pontiac	39.4%	Milieu à surveiller
Thurso	Papineau	41.5%	Milieu à surveiller
Touraine	Gatineau	46.1%	Accès géographique adéquat
Val-D'Oise	Gatineau	41.7%	Accès géographique adéquat
Val-Tétreau	Gatineau	5.1%	Accès géographique adéquat
Val-Tétreau Est	Gatineau	78.4%	Accès géographique adéquat
Val-des-Bois	Papineau	92.2%	Milieu à prioriser
Val-des-Monts	Les Collines-de-l'Outaouais	97.9%	Accès géographique adéquat
Vieux-Aylmer	Gatineau	32.1%	Accès géographique adéquat
Vieux-Gatineau	Gatineau	26.2%	Accès géographique adéquat
Waltham	Pontiac	3.6%	Accès géographique adéquat
Wrightville	Gatineau	0.0%	Accès géographique adéquat
Wychwood	Gatineau	93.0%	Accès géographique adéquat

Références bibliographiques

- Bennion, N., Redelfs, A. H., Spruance, L., Benally, S. et Sloan-Aagard, C. (2022). Driving Distance and Food Accessibility: A Geospatial Analysis of the Food Environment in the Navajo Nation and Border Towns. *Frontiers in Nutrition, 9*, 904119. <https://doi.org/10.3389/fnut.2022.904119>
- Boulianne, M., Mundler, P., Despres, C. et Parent, G. (2021). Une approche territorialisée du système alimentaire : le cas de la région de Québec. *La Revue canadienne des études sur l'alimentation, 8*(1), 29-48.
- Chen, T. et Gregg, E. Déserts et marais alimentaires : une introduction. Centre de collaboration nationale en santé environnementale. 2017.
- Doucet, C. et Taka, P. (2023). *Les déserts alimentaires en Outaouais - Étude exploratoire*. Observatoire du développement de l'Outaouais.
- Durette, G. et Paquette, M.-C. (2021). *Liens entre l'environnement alimentaire communautaire et l'alimentation*. Institut national de santé publique du Québec.
- Evametric. (2020). *Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais*. Table de concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais.
- Glanz, K., Sallis, J. F., Saelens, B. E. et Frank, L. D. (2005). Healthy Nutrition Environments: Concepts and Measures. *American Journal of Health Promotion, 19*(5), 330-333. <https://doi.org/10.4278/0890-1171-19.5.330>
- Haigh, L., Colloricchio, A. et von Daniels, C. (2021). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie*. Circle Economy.
- INSPQ. (2024, 4 novembre). *Indice de défavorisation matérielle et sociale*. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>
- Lebel, A., Duguay, M., Girard-Gadreau, M., Noreau, D. et Oberlé, C. L'identification des déserts alimentaires en milieu rural. étude de l'Université Laval. 2015.
- Lebel, A., Noreau, D., Tremblay, L., Oberlé, C., Girard-Gadreau, M., Duguay, M. et Block, J. P. (2016). Identifying rural food deserts: Methodological considerations for food environment interventions. *Canadian Journal of Public Health, 107*(S1), eS21-eS26. <https://doi.org/10.17269/CJPH.107.5353>
- Liu, J. L., Han, B. et Cohen, D. A. (2015). Beyond Neighborhood Food Environments: Distance Traveled to Food Establishments in 5 US Cities, 2009–2011. *Preventing Chronic Disease, 12*, 150065. <https://doi.org/10.5888/pcd12.150065>
- Luan, H., Law, J. et Quick, M. (2015). Identifying food deserts and swamps based on relative healthy food access: a spatio-temporal Bayesian approach. *International Journal of Health Geographics, 14*(1), 37. <https://doi.org/10.1186/s12942-015-0030-8>

- MAPAQ. Nombre d'exploitations agricoles par production bioalimentaire déclarant un revenu selon le territoire de la MRC et la région de l'Outaouais. Fiches d'enregistrement des entreprises agricoles. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 2024.
- McSween, N., Van Kemenade, S. et Perreault, É. (2017). *Carte communautaire de la faim 2015-2017. Rapport synthèse*. Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais.
- Morissette-Desjardins, A., Provencher, V. et Lebel, A. (2019). Caractériser l'environnement alimentaire d'une municipalité régionale de comté pour identifier les zones prioritaires d'intervention en matière de sécurité alimentaire. *Canadian Journal of Public Health*, 110(6), 805-815. <https://doi.org/10.17269/s41997-019-00239-8>
- Paquette, M.-C. et Bergeron, P. (2016). *Cadre de référence des indicateurs d'achats pour caractériser l'alimentation et l'environnement alimentaire au Québec*. Institut national de santé publique du Québec.
- Penchansky, R. et Thomas, J. W. (1981). *The Concept of Access : Definition and Relationship to Consumer Satisfaction*, 19(2), 127-140.
- Pratte, C. et Beaucaire, K. L'empreinte matérielle de la couverture des besoins de base au Québec. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. 2023.
- Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec: analyse de situation et perspectives d'interventions*. Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.
- Robitaille, É., Chaput, S. et Paquette, M.-C. (2019a). *Interventions visant à modifier l'accessibilité géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel: synthèse des connaissances*. INSPQ.
- Robitaille, É. et Paquette, M.-C. (2020). Development of a Method to Locate Deserts and Food Swamps Following the Experience of a Region in Quebec, Canada. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(10), 3359. <https://doi.org/10.3390/ijerph17103359>
- Robitaille, É., Paquette, M.-C., Cadieux, É. et Corbeil, D. (2019b). Le développement d'une méthode pour localiser les déserts et les marais alimentaires à la suite de l'expérience de la région de Lanaudière. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*. Presses de l'Université du Québec.
- Statistique Canada. (2022). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 - Classification des secteurs statistiques (CSS)*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/definition-fra.cfm?ID=geo045>
- USDA. (2024). *Introduction to the Food Access Research Atlas : Economic Research Service*. <https://gisportal.ers.usda.gov/portal/apps/experiencebuilder/experience/?id=a53ebd7396cd4ac3a3ed09137676fd40&page=Introduction>

- Vaillancourt, C., Ahmed, M., Kirk, S., Labonté, M.-È., Laar, A., Mah, C. L., Minaker, L., Olstad, D. L., Potvin Kent, M., Provencher, V., Prowse, R., Raine, K. D., Schram, A., Zavala-Mora, D., Rancourt-Bouchard, M. et Vanderlee, L. (2024). Food environment research in Canada: a rapid review of methodologies and measures deployed between 2010 and 2021. *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 21(1), 18. <https://doi.org/10.1186/s12966-024-01558-x>
- Vanderlee, L., Vaillancourt, C., McLaughlin, A., Olstad, D. L., Ahmed, M., Kirk, S., Labonté, M.-È., Mah, C. L., Minaker, L., Moubarac, J.-C., Mulligan, C., Kent, M. P., Provencher, V., Prowse, R., Raine, K., Schram, A., Vergeer, L. et L'Abbé, M. R. (2025). *Un regard approfondi sur les environnements alimentaires au Canada: Résultats d'INFORMAS Canada*. Université Laval.
- Vivre en Ville. (2022). *Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation*. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/nourrir-tous-les-milieux>